

DROIT FISCAL





DROIT FISCAL

Le cabinet d'avocats Stikeman Elliott est un chef de file en matière de fiscalité et a su demeurer au premier plan aux chapitres des conseils, de la planification, de la plaidoirie et du litige en fiscalité. Depuis sa création en 1952, le cabinet se spécialise dans les questions de fiscalité.

Notre groupe du droit fiscal occupe un rang élevé. En effet, *The World's Leading Lawyers* de Chambers Global décrit le groupe du droit fiscal de Stikeman Elliott comme une équipe « exceptionnelle » et inclut un bon nombre de nos associés en fiscalité dans sa liste des chefs de file dans ce champ de pratique.

Essentiellement, le groupe offre des conseils fiscaux à des sociétés canadiennes et internationales et se charge de leur planification fiscale, de leurs investissements et des différends qu'elles peuvent devoir surmonter, que ce soit dans le cadre de mandats de fiscalité distincts ou de mandats de fiscalité touchant également le droit des sociétés, les fonds d'investissement, le droit immobilier et le droit des affaires.

**IFLR | CABINET D'AVOCATS
CANADIEN DE L'ANNÉE 2011**

À PROPOS DU CABINET

Stikeman Elliott est un chef de file des cabinets d'avocats canadiens en droit des affaires comptant 500 avocats répartis dans huit bureaux dont cinq au Canada, ainsi qu'à New York, Londres et Sydney. Le cabinet est reconnu par Chambers Global, l'IFLR 1000 et d'autres publications qui recensent les meilleures équipes en financement des entreprises et en fusions et acquisitions, comme un cabinet possédant un rendement exceptionnel relativement aux opérations transfrontalières et multi-juridictionnelles d'envergure. Le cabinet a récemment été nommé « Cabinet d'avocats canadien de l'année 2011 » par l'International Financial Law Review. Le cabinet est également classé au sommet, ou près du sommet du marché canadien dans chacun de ses domaines de pratique principaux, soit le droit bancaire, le droit des sociétés et des affaires, le droit immobilier, l'insolvabilité, le financement structuré, la concurrence, la propriété intellectuelle, le droit administratif, le litige en droit du travail et le litige commercial. Il a d'ailleurs développé des compétences approfondies dans une gamme étendue de secteurs d'activités, notamment les communications, la technologie, la propriété intellectuelle, le droit bancaire et l'assurance, le pétrole et le gaz, l'énergie électrique et le droit minier.

Avantage pour nos clients

Nos clients tirent profit du bagage combiné de connaissances de notre groupe d'avocats expérimentés en droit fiscal. Le groupe du droit fiscal a une solide expérience dans tous les domaines de ce champ de pratique, notamment la planification internationale à l'arrivée et au départ, les fiducies, l'imposition des marchandises, les douanes, le financement d'entreprises, la réorganisation et la restructuration, les représentations gouvernementales, les prix de transfert, la conformité, les règlements, les appels, l'imposition des assurances, les régimes de retraite et les avantages sociaux et l'imposition des ressources.

Structuration et planification fiscales

Nous croyons que la réussite des opérations et des placements repose sur une structuration et une planification fiscales adéquates. Le plus gros de notre travail consiste à élaborer des ententes commerciales et à structurer des placements internationaux à l'arrivée et au départ pour optimiser la situation fiscale de nos clients. Nous possédons une expérience particulière notamment en ce qui concerne :

- la prestation de conseils auprès d'établissements financiers;
- les fusions et acquisitions;
- les restructurations d'entreprises;
- les ententes de rémunération et de retraite;
- l'imposition des sociétés d'assurances;
- les investissements transfrontaliers;
- le droit immobilier;
- les prix de transfert;
- les placements de capital d'investissement;
- l'imposition des ressources;
- la planification successorale;
- la préservation du patrimoine;
- les services financiers privés; et
- l'échange transfrontalier de renseignements fiscaux.

Conseils fiscaux

Nous offrons des conseils des plus à jour qui s'appuient sur tous les outils de recherche à la disposition de la profession. Notre objectif est de trouver la solution la plus rentable sur le plan fiscal pour permettre à nos clients d'atteindre leurs objectifs d'affaires, de placements et de préservation du patrimoine. Le groupe du droit fiscal offre des conseils en matière d'impôt sur le revenu, de transfert de prix, de douanes, de marchés publics, de taxes sur les biens et services et de taxes de vente. Les membres du groupe du droit fiscal et d'autres membres du cabinet possèdent une connaissance très étendue des lois fédérales canadiennes régissant le commerce international et les accords commerciaux internationaux. Ils possèdent également une vaste expérience des

Suite au verso



Marie-Andrée Beaudry
mabeaudry@stikeman.com
MONTRÉAL



Christine Bergeron
chbergeron@stikeman.com
MONTRÉAL



Luc Bernier
lbernier@stikeman.com
MONTRÉAL



Roanne C. Bratz
rbratz@stikeman.com
MONTRÉAL



Glenn A. Cranker
gcranker@stikeman.com
MONTRÉAL



Julie D'Avignon
jdvignon@stikeman.com
CALGARY



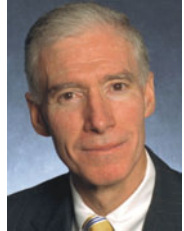
Nicolas Désy
ndesy@stikeman.com
MONTRÉAL



Corine Di Maria
cdimaria@stikeman.com
MONTRÉAL



Ronald K. Durand
rdurand@stikeman.com
TORONTO



David N. Finkelstein
dfinkelstein@stikeman.com
TORONTO



Franco Gadoury
fgadoury@stikeman.com
MONTRÉAL



Francesco Gucciardo
fgucciardo@stikeman.com
TORONTO



Mathieu Halpin
mhalpin@stikeman.com
MONTRÉAL



Richard J. Hay
rhay@stikeman.com
LONDRES



Benjamin Hudson
bhudson@stikeman.com
CALGARY



Alan Kenigsberg
akenigsberg@stikeman.com
TORONTO



Dean A. Kraus
dkraus@stikeman.com
TORONTO



Pierre-Louis Le Saunier
plesaunier@stikeman.com
MONTRÉAL



Michel Legendre
mlegendre@stikeman.com
MONTRÉAL



Éric Lévesque
erlevesque@stikeman.com
MONTRÉAL



John G. Lorito
jlorito@stikeman.com
TORONTO



Pierre Martel
pmartel@stikeman.com
MONTRÉAL



Josée Massicotte
jmassicotte@stikeman.com
MONTRÉAL



Guy Masson
gmasson@stikeman.com
MONTRÉAL



Frank Mathieu
fmathieu@stikeman.com
MONTRÉAL



Dave Muha
dmuha@stikeman.com
TORONTO



Leigh Nicoll
lnicoll@stikeman.com
LONDRES



Margaret Nixon
mnixon@stikeman.com
TORONTO



John O'Connor
jconnor@stikeman.com
TORONTO



Katy Pitch
kpitch@stikeman.com
TORONTO



Richard W. Pound
rpound@stikeman.com
MONTRÉAL



Cliff Rand
crand@stikeman.com
TORONTO



Robert L. Reymond
rreymond@stikeman.com
LONDRES



Douglas Richardson
drichardson@stikeman.com
CALGARY



Nadia Rusak
nrusak@stikeman.com
MONTRÉAL



Jean-Guillaume Shoener
jgshoener@stikeman.com
MONTRÉAL



Christopher Slade
cslade@stikeman.com
TORONTO



David G. Weekes
dweekes@stikeman.com
CALGARY



Jonathan W. Willson
jwillson@stikeman.com
TORONTO



Jill Winton
jwinton@stikeman.com
TORONTO



Reshma Roomallah
rroomallah@stikeman.com
LONDRES

législatives. Nous agissons pour le compte de gouvernements, d'associations industrielles et de sociétés d'envergure dans le cadre d'accords internationaux tels que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et ceux conclus sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Litiges et différends fiscaux

Le groupe du droit fiscal a une solide expérience en litige fiscal devant les tribunaux fédéraux et provinciaux. Bon nombre des affaires ayant défini des principes fiscaux importants ou entraîné des changements dans la loi ont été plaidées par des membres de notre groupe de litige fiscal.

Notre expérience dans les dossiers de litige fiscal aide également notre groupe à déterminer les risques associés à des transactions particulières, y compris l'application possible de la règle anti-évitement générale.

Le groupe du droit fiscal représente les contribuables qui ont besoin d'aide pour gérer des opérations de vérification fiscale complexes et d'envergure, notamment la vérification des prix de transfert, ainsi que pour veiller au respect des exigences des autorités fiscales en matière de divulgation de l'information et de dépôt des documents requis.

Le groupe du droit fiscal possède aussi une vaste expérience dans le traitement de litiges en matière de prix de transfert visant des groupes imposants de multinationales qui fournissent des produits et services au sein du groupe et à l'étranger. En particulier, il a représenté des sociétés américaines dans des litiges en matière de prix de transfert visant des demandes présentées à l'autorité compétente conformément au traité fiscal Canada – États Unis. Le groupe du droit fiscal a aussi aidé des multinationales dans le cadre de l'examen de leur documentation ponctuelle et de leur mise au point de stratégies en matière de prix de transfert.

MONTREAL

1155, boul. René-Lévesque Ouest, 40^e étage, Montréal, QC, Canada H3B 3V2
Téléphone : 514 397-3000 Télécopieur : 514 397-3222

TORONTO

5300 Commerce Court West, 199 Bay Street, Toronto, ON, Canada M5L 1B9
Téléphone : 416 869-5500 Télécopieur : 416 947-0866

OTTAWA

Suite 1600, 50, rue O'Connor, Ottawa, ON, Canada K1P 6L2
Téléphone : 613 234-4555 Télécopieur : 613 230-8877

CALGARY

4300 Bankers Hall West, 888 - 3rd Street S.W., Calgary, AB, Canada T2P 5C5
Téléphone : (403) 266-9000 Télécopieur : (403) 266-9034

VANCOUVER

Suite 1700, Park Place, 666 Burrard Street, Vancouver, BC, Canada V6C 2X8
Téléphone : 604 631-1300 Télécopieur : 604 681-1825

NEW YORK

445 Park Avenue, 7th Floor, New York, NY 10022
Téléphone : (212) 371-8855 Télécopieur : (212) 371-7087

LONDRES

Dauntsey House, 4B Frederick's Place, London EC2R 8AB England
Téléphone : 44 20 7367 0150 Télécopieur : 44 20 7367 0160

SYDNEY

Level 12, The Chifley Tower, 2 Chifley Square, Sydney N.S.W. 2000 Australia
Téléphone : (61-2) 9232 7199 Télécopieur : (61-2) 9232 6908